

A partir de 1978, Pilatus, firme faisant partie du groupe Oerlikon-Bührle, commence à exporter son nouveau modèle d'avion, le PC-7 Turbo-Trainer. Les premières livraisons de cet appareil, considéré comme un avion d'entraînement par son constructeur et par les autorités fédérales, sont destinées à la Birmanie, la Bolivie, le Guatemala, l'Irak, le Mexique et à l'Iran, autant de pays où il règne des tensions.

Très rapidement, la presse va parvenir à démontrer que les PC-7 sont munis de points d'ancrage sous les ailes, ce qui leur permet, après quelques légères modifications, d'emporter des bombes. Malgré ces révélations, le Conseil fédéral – appuyé par le Parlement – n'estimera pas nécessaire de placer ce « bombardier du pauvre » sur la liste du matériel de guerre. Seule l'argumentation du gouvernement évoluera quelque peu au fil du temps ; au cynisme juridique de Georges-André Chevallaz prendront place les justifications économiques et militaires de Jean-Pascal Delamuraz.

En plus de susciter un intense débat en Suisse, les exportations de PC-7 vont également créer de nombreuses tensions sur la scène diplomatique. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine, l'Iran feront partie de la liste des Etats qui exigeront du Conseil fédéral qu'il revoie sa copie. En 1993, ce sera au tour du Conseil de sécurité de l'ONU de marquer clairement son désaccord avec la vente de 60 PC-7 à l'Afrique du Sud.

L'auteur s'est penché sur cette affaire tortueuse et à rebondissements afin, dans un premier temps, de définir le rôle joué par chacun des protagonistes et, dans un deuxième temps, de faire la lumière sur les raisons qui ont poussé les autorités fédérales à maintenir cette pratique contraire à l'esprit de la loi. Cette étude permet ainsi de pénétrer dans le monde quelque peu opaque du commerce d'armes en Suisse.

Aux sources du temps présent

par F. Python et C. Hauser, professeurs à l'Université de Fribourg

L'affaire Pilatus

les milieux engagés et la Suisse officielle face aux exportations d'armes (1978-1985)

Jean-Marie Pellaux

Université de Fribourg – Suisse 2008
Mémoire de licence en histoire contemporaine



Préface de Roger de Diesbach

Enjeux et protagonistes

La Suisse et ses exportations de matériel de guerre (1930-1970)

- La pratique fédérale: des incitations et peu de restrictions
- Bührle et ses falsifications relancent le débat
- L'initiative pacifiste débouche sur un vote très serré
- La loi sur le matériel de guerre de 1972: élaboration et interprétation

Les acteurs engagés

- Les milieux luttant contre les exportations de matériel de guerre
- Pilatus et l'industrie suisse d'armement: des liens étroits avec Berne

Naissance de la polémique (1978-1984)

Nature et répercussions directes des premières révélations de la presse

- Ariel Herbez et Tout Va Bien-Hebdo lancent l'affaire
- Les autorités fédérales bottent en touche
- Le mouvement tiers-mondiste s'empare de la question

Les PC-7 sur la scène diplomatique: réactions étrangères et suisses

- Vente des PC-7 au Guatemala: la Grande-Bretagne se cabre
- Vente des PC-7 à l'Irak: l'Iran se fâche
- Vente des PC-7 à l'Iran: le monde arabe et les Etats-Unis font les gros yeux
- Le DFAE remet en question la pratique

L'AFFAIRE S'EMBALLE (1984-1985)

Les révélations de Roger de Diesbach: répercussions et réactions

- Pilatus s'appuie sur ses réseaux
- Les opposants à la pratique optimistes mais isolés
- Le DFAE et Pierre Aubert naviguent à contre courant
- Les PC-7 traînés sur la scène parlementaire

EPILOGUE (1985-2008)

Le livre

Environ 250 pages. Photographies noir-blanc insérées dans le texte.
Couverture illustrée. Format A5.

L'auteur

Jean-Marie est né à Orbe (VD) en 1980. Après une maturité scientifique au Collège Saint-Michel à Fribourg, il se lance dans des études en lettres (histoire contemporaine, sciences politiques de l'Europe orientale et centrale et sociologie de la communication et des médias) à l'Université de Fribourg. Des études conclues en juillet 2007 par l'obtention d'une licence.

Bulletin de commande

Je commande _____ exemplaire(s)
du livre «L'affaire Pilatus» par Jean-Marie Pellaux.

Souscription: Fr. 33.– jusqu'au 30.11.08
Fr. 38.– après souscription (+ port et emballage)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

Date/Signature: _____

Commandes par Fax au 0041 (0)26 300 97 61,
par e-mail: martha.moor@unifr.ch
ou par le site internet: www.unifr.ch/histcont/astp

affranchir
s.v.p.

**Chaire d'histoire contemporaine
Cité Universitaire Miséricorde
CH-1700 Fribourg**